



Robert Mongrain en lice pour diriger Équipe-Canada junior 1997 (C1)



6



4

Photolaser
Nullement dérangé par le croc-en-jambe de Sylvain Lefebvre, Keith Primeau poursuit son jeu.

La Tribune

vendredi

SHERBROOKE
24 mai 1996
87e ANNÉE - No 081
0,60 (WEEKEND: 1,65\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

15814

Pas d'exception pour Sherbrooke

Le Groupe technique des assureurs fait fi de la mise en demeure de la Ville de Sherbrooke

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Bien qu'il refuse de s'avancer sur l'impact d'une décote du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke sur les coûts d'assurances, le Groupement technique des assureurs (GTA) maintient que la création d'un Service de sécurité publique modifie les règles du jeu.

«On ne peut changer les normes pour Sherbrooke, nous avons des critères nationaux et nous devons évaluer le service des pompiers de Sherbrooke comme celui des autres grandes villes comme Québec, Toronto, Edmonton, ou Calgary», fait valoir le responsable des services municipaux au GTA, Jean Deku.

La direction du GTA doit rendre sous peu une décision sur la cote qu'elle attribuera à Sherbrooke, à la suite de la fusion administrative de la police et des pompiers pour former un Service de sécurité publique, dont la direction a été confiée à l'ex-directeur de la Sûreté du Québec en Estrie, Michel Carpentier.

M. Deku a déjà fait valoir les réserves du GTA face à un Service de sécurité publique dirigé par un policier, qui, juge-t-on, a peu d'affinités avec le travail des pompiers.

Et à son avis, «le directeur de la Sécurité publique devient celui qui contrôle le Service des incendies».

Lorsqu'on lui signale qu'il ne s'agit que d'une fusion administrative, M. Deku répond que «cela ne veut rien dire, le Service des incendies devrait avoir son directeur, mais là c'est un assistant directeur».

Face au mécontentement de la Ville, qui a fait parvenir au GTA une mise en demeure, M. Deku rappelle que «le

Groupement a fait son travail, on a rencontré M. Veilleux (Gilles Veilleux, directeur général adjoint de la Ville) pour lui expliquer la situation et les conséquences de leur décision».

«Nous avons aussi avisé par écrit la Ville que sa cote pouvait changer, c'est la première fois qu'une municipalité avec la cote «deux» modifie son organisation pour créer une Sécurité publique», allègue-t-il.

De plus, souligne M. Deku, «de la

manière dont la Ville de Sherbrooke organise ses choses, elle ne nous a pas consultés».

Le classement du GTA, sur une échelle de un à dix, est utilisé par les compagnies d'assurances pour établir leurs taux. Avec une cote «deux», pour les commerces et les industries, le service des pompiers de Sherbrooke est parmi les meilleurs au pays.

M. Deku signale d'autre part qu'on ne retrouve qu'au Québec des municipalités avec une Sécurité publique qui

chapeaute la police et les pompiers, ajoutant que le cas de Sherbrooke fait figure de «première pour une grande ville».

«Les critères du GTA ne sont pas élaborés en fonction d'un Service de sécurité publique et on ne peut faire exception, on doit évaluer Sherbrooke comme les autres grandes villes», explique-t-il.

PAS DE PANIQUE CHEZ LES ASSUREURS, page A5

«Assis-toé, toé», tonne Dumont

Québec (PC)

Le torchon brûle entre le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, et les députés libéraux à l'Assemblée nationale.

M. Dumont a lancé un très sonore: «Assis-toé, toé!» au leader parlementaire libéral, Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, au moment où ce dernier cherchait à l'interrompre hier à l'Assemblée nationale.

M. Paradis a mis en relief le fait que M. Dumont bénéficiait d'un budget de recherche de 67 500 \$ à l'Assemblée nationale, soit plus que la moyenne des autres députés, qui jouissent d'un budget de 11 000 \$.

Selon M. Paradis, il s'agit d'une mesure prise la veille du référendum de 1995 pour que l'Action démocratique «se rallie à la cause du Oui».

Mais le ministre Jacques Léonard a soutenu que, comme député de l'opposition, M. Dumont «offre une bien meilleure performance avec 67 000 \$ que l'opposition libérale avec tous ses millions».

Quant à M. Dumont, il a répliqué que le précédent gouvernement libéral avait lui aussi octroyé un budget de recherche plus élevé au Parti Égalité entre 1989 et 1993 parce que les quatre députés de cette formation politique appuyaient l'option constitutionnelle du Parti libéral.

M. Dumont est un ancien membre du Parti libéral, et il a même présidé la Commission jeunesse du PLQ.



D'énormes boules de feu ont explosé dans le ciel de Laval, hier après-midi, causées par l'incendie de barils de peinture récupérée.

Incendie spectaculaire à Laval

Laval (PC)

Les pompiers de Laval ont combattu pendant plusieurs heures hier un violent incendie ponctué de nombreuses explosions qui a ravagé la fabrique de peinture de la compagnie UCP-Solignum, dans le parc industriel Chomedey.

La combustion des produits chimiques contenus dans l'usine a laissé échapper une imposante colonne de fumée noire qui était visible à des kilomètres à la ronde.

Par mesure de précaution, les autorités ont procédé à l'évacuation de 70 résidences d'une rue voisine dont les occupants auraient pu être incommodés par la fumée et d'une dizaine de commerces situés à proximité de l'usine en feu.

Des équipes des ministères fédéral et québécois de l'Environnement ont été dépêchées sur les lieux pour procéder à des analyses de l'air afin d'en évaluer la toxicité éventuelle.

Mais, le panache de fumée étant très vertical et montant très haut dans les airs en raison de l'absence de vents, les experts estimaient plutôt faibles les risques de retombées toxiques, selon le directeur-adjoint du Service des incendies de Laval, M. Pierre Courville.

Personne n'a été blessé mais un pompier a été incommodé par la fumée.

L'incendie, dont la cause n'a pas encore été déterminée, a éclaté un peu après 13 heures dans un mélangeur de préparation de peinture.

Georges Petitpas a été le premier à apercevoir les flammes. Il a expliqué que les employés de ce département étaient allés manger entre 12 h 30 et 13 h.

«En revenant à mon travail, j'ai vu les flammes sortant du mélangeur, qui a probablement surchauffé. Déjà, le brasier atteignait le plafond, soit une dizaine de pieds de hauteur».

«S'il avait débuté pendant que nous étions là, nous aurions pu prendre des extincteurs et sans doute rapidement le maîtriser».

«Mais dans le cas présent, il avait pris des proportions trop importantes».

«Avoir voulu l'éteindre nous-mêmes aurait pu mettre nos vies en danger, à cause des explosions», a dit M. Petitpas, qui travaillait à cet endroit depuis dix ans.

Il s'est donc empressé d'alerter ses compagnons de travail. «J'ai même oublié mes clés à l'intérieur et mon automobile a brûlé», a-t-il dit.

Il a ajouté qu'à son départ pour le dîner, aucun indice ne permettait de croire à un risque d'incendie.

L'usine était la propriété de Erno Jakabovits et employait une trentaine de personnes.

En plus de ses propres produits UCP, l'usine fabriquait de la peinture pour d'autres marques.

Le bilan de C-MAC ombragé par l'incertitude politique, dit Wood

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Les Industries C-MAC de Sherbrooke ont connu une année record en 1995 et, poursuivant sur cette lancée, sont en voie de connaître une meilleure année encore, en 1996.

C'est ce qu'a expliqué aux actionnaires le président et chef de la direction, Dennis Wood, hier matin, au cours de l'assemblée générale annuelle tenue à Sherbrooke, en présence d'une soixantaine de personnes.

En fait, a signalé M. Wood, la seule ombre au tableau demeure l'incertitude politique au Canada et, plus particulièrement, au Québec dont on ne peut négliger l'influence sur le développement de C-MAC, a-t-il soutenu.

«C-MAC croit dans un Québec fort dans un Canada uni», a lancé M. Wood en ajoutant que l'incertitude négative découle de comportements tenus autant par des Québécois que des Canadiens des autres provinces dont ceux de l'ouest.

Selon le président des Industries C-MAC, «le temps est venu de modifier la constitution afin qu'elle reflète mieux les besoins et les aspirations de tous les Canadiens».

Mais il faut l'admettre, le discours de M. Wood a d'abord été d'ordre financier. Il s'est ainsi réjoui de la croissance de 31 pour cent des revenus consolidés, lesquels ont atteint 265 millions \$ en 1995.

«Cette progression provient presque exclusivement de la croissance interne de la société puisque les revenus générés par les deux usines de cristaux de quartz acquises à la fin de l'année 1995 ne seront significatifs qu'en 1996», a indiqué M. Wood.

C-MAC, qui réalise des affaires dans 51 pays différents mais principalement aux États-Unis (40 pour cent de son chiffre d'affaires), au Canada (35 pour cent) et en Europe (21 pour cent), a affiché des bénéfices de 25,8 pour cent, en hausse de 40 pour cent par rapport aux bénéfices de l'année précédente.

La compagnie a terminé l'exercice avec des liquidités de 30 millions \$. L'accroissement des liquidités provient principalement de la vente des actifs de la société dans Memotec et du bénéfice de 10,2 millions \$. Ces liquidités, a admis M. Wood, placent la compagnie en bonne position pour des investissements ou des acquisitions. Toutefois, a-t-il ajouté, la période est peu propice aux nouvelles acquisitions, les prix étant trop élevés.

Si 1996 soulève autant d'optimisme de sa part, c'est que les résultats du premier trimestre laissent croire que la croissance interne s'établira à plus de 15 pour cent. Et, pour l'instant, le carnet de commandes atteint 129 millions \$, «un sommet historique pour C-MAC», a déclaré M. Wood qui a vu son salaire grimper de 100 000 \$, passant de 295 000 \$, en 1994, à 395 000 \$, en 1995, auxquels se rajoute une prime de 158 000 \$.



Dennis Wood

Météo / A2

VARIABLE

16

5:07 20:21

23 mai 01 juin 08 juin 16 juin

Blessée lors d'un derby de démolition à East Hereford

Elle touche 50 000 \$ parce qu'elle était spectatrice

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Parce qu'elle était devenue spectatrice et non plus participante, Mme Nancy Yargeau pourra recevoir une compensation de près de 50 000 \$ pour des blessures subies lors d'un derby de démolition le 2 juin 1990, à East Hereford.

Cette décision a été rendue par le juge Jean-Louis Pélouquin de la Cour du district de Saint-François.

Me Gaétan Grenier a justement plaidé dans cette affaire que sa cliente, Mme Yargeau, n'était plus au moment de l'accident une participante au sens de la définition de l'avenant de la poli-

ce d'assurance, mais une spectatrice.

Elle avait obtenu un premier jugement contre le conducteur Daniel Cyr, tandis que Les loisirs East Hereford, qui détenaient une assurance pour couvrir leur responsabilité contre les dommages subis par des spectateurs, avaient été exonérés.

D'après les faits résumés dans la première décision, Les loisirs East Hereford ont alors organisé ce jour-là une course non prévue au programme, où les femmes étaient invitées à conduire des véhicules encore en état de se mou-

Mme Yargeau a donné son nom et pris le volant d'une voiture qui a été mise hors d'état dès le début de la

course.

Ce véhicule a été remorqué dans un endroit clôturé où les spectateurs n'ont pas accès et qui était réservé aux pilotes, mécaniciens et à leurs véhicules.

Elle s'est rendue en bordure de la piste vis-à-vis la barrière et donnant accès et regardait les pompiers éteindre le feu à une automobile, lorsqu'elle a été frappée par un véhicule conduit par M. Cyr.

Ce dernier a raconté qu'il se préparait à participer à la course de consolation, au volant de la voiture de son frère Pierre, lorsqu'il a manqué de frein et perdu le contrôle.

La secrétaire-trésorière des Loisirs avait déclaré que, selon le règlement

établi, Mme Yargeau pouvait demeurer où elle se trouvait, parce qu'elle avait été participante à la course des femmes qui était terminée.

Me Grenier a soutenu qu'au moment de l'accident sa cliente ne courait plus et n'était plus dans l'exercice de ses fonctions de pilote d'un véhicule participant à une course.

Il a soumis que Mme Yargeau avait par conséquent le droit d'être indemnisée pour ses blessures par l'assureur de Cyr.

L'assureur a répondu qu'une personne ayant été pilote est un participant pendant le reste du derby et qu'elle se trouvait au surplus dans un endroit interdit aux spectateurs.

Le juge Pélouquin a mentionné que si l'assureur prend la peine de stipuler dans un avenant que les dommages corporels ou matériels subis par un participant dans l'exercice de ses fonctions sont exclus de la couverture d'assurance, c'est bien pour qu'il soit clair qu'un pilote automobile qui participe à une course et subit des dommages corporels ou matériels ne pourra être indemnisé pour les dommages causés par la faute d'un autre participant à cette course.

Il ne peut faire autrement que conclure que Mme Yargeau avait cessé d'être un participant dans l'exercice de ses fonctions, au moment où elle a été blessée.

Accusé d'avoir cultivé 417 plants de mari

Sherbrooke (psj)

Un homme a comparu, hier, devant le juge Michel H. Duchesne, de la Cour du Québec, pour répondre à des accusations de culture de 417 plants de marijuana, de même que de possession en vue de trafic de ces mêmes plants et de 1195 grammes de marijuana.

André St-Germain a plaidé non coupable aux deux accusations et il a recouvré sa liberté moyennant diverses conditions dont le dépôt de 500 \$. Me Charles Crépeau a agi pour le ministère public alors que Me Conrad Chapdelaine défend les intérêts de l'accusé.

St-Germain a été appréhendé à son domicile, chemin Gore, à Saint-Venant-de-Paquette, mercredi soir.

Les circonstances de l'arrestation ne manquent pas de couleur. Un patrouilleur de la Sûreté du Québec de Cookshire se trouvait dans ce secteur qui lui avait été attribué pour contrer les vols dans les chalets.

Il a aperçu le véhicule de l'accusé se glisser dans une cour privée. Il s'est tout bonnement approché pour s'assurer que l'individu demeurait bel et bien à cet endroit

et pour lui expliquer l'objet de sa présence et de cette question.

Tout en jasant avec l'accusé, il a senti une odeur de marijuana lui chatouiller les narines. Le reste ne fut plus que simples formalités judiciaires: surveillance de la propriété, demande d'émission d'un mandat de perquisition, perquisition et saisie.

On évalue la marijuana saisie à quelque 60 000 \$.

Il s'agissait pour la SQ de la seconde saisie de marijuana dans le même secteur en quelques jours.

Les membres de l'Escouade du crime organisé avaient en effet mis la main sur 44 plants de marijuana et 454 grammes de marijuana sur une propriété, rang 9, à Saint-Venant-de-Paquette.

La valeur des stupéfiants a été estimée à quelque 11 000 \$.

Ces deux interventions policières ont amené le caporal Robert Paradis, de la SQ de Cookshire, à rappeler que les producteurs de mari entreprendront bientôt leur plantation.

Si des citoyens ont vent ou voient quelques activités suspectes, ils sont invités à en informer leur corps policier.

La police de Rock Forest évalue un réseau de jeunes voleurs d'emplèmes de véhicules

Rock Forest (psj)

D'un incident à un autre, d'une enquête à une autre, sans qu'il y ait de lien apparent entre les affaires, la Sûreté municipale de Rock Forest a récupéré une collection de 81 emblèmes de véhicules de toutes sortes.

L'enquêteur Patrick Vuillemin devait apprendre au fil de son enquête qu'une demi-douzaine de jeunes, gars et filles de 13 à 15 ans, de Rock Forest, s'amusaient à arracher les emblèmes de véhicule que l'on retrouve soit sur le capot, soit sur le coffre-arrière.

Le manège avait cours depuis l'automne 1995. À la police, on avait bien reçu quelques plaintes, une dizaine tout au plus, mais on était loin de se douter de l'ampleur du phénomène.

Les vols ont surtout été commis dans le secteur du Centre récréatif de Rock Forest.

«Les jeunes ne visaient pas une sorte de véhicule ou d'emplème en particulier mais ce qui attirait l'oeil, ce qui était beau. À peu près toute la gamme de véhicules y a passé: Cadillac, Chrysler, Buick, BMW, Volks... et même le gros bétier d'une Dodge Ram» a expliqué le détective Vuillemin.

On pourrait même ajouter qu'en plus de l'attrait que ces emblèmes exerçaient sur eux s'ajoutait le plaisir de la collection.

Plaisir pour eux mais sûrement pas pour les propriétaires des véhicules qui n'auraient jamais commandité une telle collection.

Il faut savoir que le prix des emblèmes peut varier de 20 \$ à 50 \$.

C'est déjà une perte mais il y a plus. Lors du vol, on devait souvent les arracher ou encore utiliser un objet pour enlever les emblèmes plaqués sur le coffre-arrière. Il en résultait des dommages dont on ignore le montant.

Le cas des jeunes ne sera sûrement pas judiciairisé mais il sera porté à l'attention du DPJ.

Quant aux propriétaires de véhicules intéressés à récupérer leur emblème, ils peuvent toujours communiquer avec la Sûreté municipale de Rock Forest, 564-6464.



Téléphoto, Claude Croisetière
Une bonne partie de la collection d'emplèmes que la police forestoise a récupérée.

| Résultats | | loto-québec | | Résultats | |
|---------------------------|---------|--|------------------|----------------------------------|-----------------|
| Tirage du 96-05-22 | | GAGNANTS | | LOTS | |
| 6/6 | 0 | 1 990 | 183,70 \$ | 8 | 74 631,90 \$ |
| 5/6+ | 8 | 302 | 1 581,60 \$ | 4/6 | 15 246 60,00 \$ |
| 5/6 | 302 | 3/6 | 272 470 10,00 \$ | Ventes totales: 14 900 150,00 \$ | |
| 4/6 | 15 246 | Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$ | | | |
| 3/6 | 272 470 | | | | |
| Numéro complémentaire: 49 | | | | | |

| Extra | | Tirage du 96-05-22 | | Tirage du 96-05-23 | |
|---------|------------|--------------------|----|--------------------|----|
| NUMÉROS | LOTS | 1 | 13 | 26 | 28 |
| 737783 | 100 000 \$ | 31 | 32 | 35 | 38 |
| 37783 | 1 000 \$ | 44 | 45 | 48 | 50 |
| 7783 | 250 \$ | 55 | 57 | 58 | 59 |
| 783 | 50 \$ | | | | |
| 83 | 10 \$ | | | | |
| 3 | 2 \$ | | | | |

**À LIRE
DEMAIN
DANS LE
CAHIER
ARTS ET
SPECTACLES**



Bertrand Gosselin grandit auprès des petits
Un emploi sur mesure pour la Troupe du Chapeau Rouge



MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

| AUJOURD'HUI | CETTE NUIT | DEMAIN | DIMANCHE | LUNDI | INDICE UV |
|--------------|-------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------------------|
| 16 PRÉC. 20% | 5 PRÉC. 10% | 16 PRÉC. 10% | 17 PRÉC. 10% | 18 PRÉC. 10% | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15 |

| QUÉBEC | | | |
|-----------------|-----|-------|-------------------------|
| Chicoutimi | Var | 13/2 | Québec Sol 15/4 |
| Gaspé | Var | 11/4 | Rimouski Var 10/4 |
| Iles-de-la-Mad. | Nua | 9/6 | St-Georges Sol 15/4 |
| La Grande | Nei | -1/-5 | Sept-Îles Var 9/2 |
| Lac St-Jean | Var | 12/1 | Trois-Rivières Sol 16/4 |
| Montréal | Sol | 17/7 | Val d'Or Sol 11/-1 |

| CANADA | | | |
|---------------|-----|------|--------------------|
| Charlottetown | Nua | 12/6 | Régina Sol 16/3 |
| Edmonton | Sol | 17/4 | St-John's Nua 10/4 |
| Fredericton | Sol | 14/5 | Toronto Var 17/7 |
| Halifax | Deg | 14/7 | Victoria Sol 20/9 |
| Ottawa | Sol | 17/6 | Winnipeg Sol 14/2 |

| USA | | | |
|------------|-----|-------|----------------------|
| Boston | Var | 20/12 | New York Plu 24/17 |
| Bridgeport | Plu | 23/13 | Plattsburg Var 16/7 |
| Burlington | Var | 16/7 | Portland Sol 20/8 |
| Concord | Sol | 22/6 | Providence Var 21/11 |
| Detroit | Plu | 18/12 | Washington Nua 28/17 |

| LE MONDE | | | |
|-----------|-----|-------|--------------------------|
| Athènes | Sol | 26/19 | Mexico City Var 27/17 |
| Beijing | Nua | 30/20 | Moscou Sol 17/3 |
| Berlin | Nua | 17/10 | Paris Nua 16/11 |
| Hong Kong | Sol | 28/24 | Port-au-Prince Ora 32/25 |
| Lisbonne | Var | 20/13 | Rome Sol 24/11 |
| Londres | Nua | 17/10 | Tokyo Sol 24/15 |

| DESTINATIONS SOLEIL | | | |
|---------------------|-----|-------|--------------------------|
| Atlantic City | Plu | 22/16 | Myrtle Beach Sol 32/19 |
| Ospe God | Var | 20/12 | Old Orchard Sol 20/8 |
| Daytona Beach | Ave | 23/12 | Orlando Var 33/23 |
| Freeport | Sol | 31/24 | Plattsburg Var 16/7 |
| Fort Lauderdale | Var | 32/23 | Tampa Var 33/23 |
| Honolulu | Sol | 31/23 | Virginia Beach Var 31/17 |
| Key West | Var | 31/26 | West Palm B Var 32/23 |
| Miami | Var | 32/23 | Wildwood Plu 22/16 |

Des véhicules volés et des pièces saisis à Victoriaville

Gilles BESMARGIAN
Victoriaville

Entreprise hier matin chez le recycleur Pièces d'autos Fontaine de Victoriaville, une opération menée par les policiers de la Sûreté du Québec du poste d'Arthabaska avec l'appui de l'Escouade des crimes majeurs et de leurs collègues de Drummondville et ceux de la Sécurité publique de Victoriaville, a porté fruit.

En effet, sur les terrains et à l'intérieur des bâtiments du recycleur, dans le cadre d'une enquête entreprise il y a trois semaines, on a identifié quatre véhicules et deux auteurs volés, saisi cinq voitures jugées suspectes, 75 moteurs n'affichant aucun numéro de série et 30 transmissions. Sans parler d'un seau rempli à moitié de plaques de numéros de série de véhicules.

Qui plus est, on a procédé à l'arrestation de trois individus dont l'identité n'a pas été dévoilée. Ces derniers ont cependant été remis en liberté en attendant de comparaître au Palais de justice de Victoriaville par voie de sommation, pour faire face à des accusations de recel, entre autres.

Si physiquement la perquisition a pris fin en milieu de soirée, l'enquête est loin d'être terminée pour autant...

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS
PLUS DE 100 000 LECTEURS
PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT
564-5450 LaTribune

LA QUOTIDIENNE 3 0 2 - 3 8 6 4

INDEX

| | |
|--------------------------|------------|
| Arts:..... | D-1 |
| Bandes dessinées:..... | B-2 |
| Chez nous:..... | B-1 |
| Décès:..... | D-5 |
| Économie:..... | B-3 |
| Opinions:..... | A-4 |
| Horoscope:..... | B-2 |
| Messier en liberté:..... | B-2 |
| Petites annonces:..... | C-5 et D-3 |
| Sports:..... | C-1 |

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

| TELEPHONES | LIVRAISON | ABONNEMENTS |
|---|--|--|
| Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 | Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$ | Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés. |

| Temps | Prix | TPS | TVQ | Total | Abonnement par la poste: | Temps | Prix | TPS | TVQ | Total |
|--------|-----------|----------|----------|-----------|--------------------------|--------|-----------|----------|----------|-----------|
| 1 an | 175,12 \$ | 12,26 \$ | 12,18 \$ | 199,56 \$ | Territoire immédiat | 1 an | 255,00 \$ | 17,85 \$ | 17,74 \$ | 290,59 \$ |
| 6 mois | 87,60 \$ | 6,13 \$ | 6,09 \$ | 99,82 \$ | | 6 mois | 140,00 \$ | 9,80 \$ | 9,74 \$ | 159,54 \$ |
| 3 mois | 44,84 \$ | 3,14 \$ | 3,12 \$ | 51,10 \$ | | 3 mois | 80,00 \$ | 5,60 \$ | 5,56 \$ | 91,16 \$ |
| 1 mois | 23,49 \$ | 1,64 \$ | 1,63 \$ | 26,76 \$ | | 1 mois | 50,00 \$ | 3,50 \$ | 3,48 \$ | 56,98 \$ |

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association de Circulation ABC et de l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos lat-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité

en bref

Pas de commentaire au CUSE

Sherbrooke - La direction du Centre universitaire de santé de l'Estrie n'a pas de commentaire à formuler à la suite d'une poursuite civile de 150 000 \$ contre le pavillon Hôtel-Dieu et un psychiatre.

Cette poursuite a été prise par M. Ronald Asselin prétendant que son fils de 19 ans, qui s'est suicidé le 26 mars 1993 trois jours avant le début d'un traitement, n'avait pas reçu avant les soins auxquels il avait droit.

Interrogé au sujet de cette affaire, Mme Line Juneau, la préposée aux relations publiques, a rapporté que le directeur général Normand Simoneau n'avait pas de commentaire.

En liberté le surlendemain du présumé hold-up

En attendant d'être jugé pour un vol qualifié de 273 \$ au Dépanneur Montpellier mardi soir, à Sherbrooke, Marcel Gosselin, 19 ans, a pu reprendre sa liberté provisoire sous conditions.

Il a dû pour ce faire contracter un engagement de ne pas communiquer avec un complice allégué, ne pas se rendre au commerce du 1365 de la 12e Avenue Nord et ne pas posséder d'armes, en plus de garder la paix.

Ces conditions ont été imposées à Gosselin hier par le juge Michel H. Duchesne de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le procureur Charles Crépeau a retiré son opposition à l'élargissement de Gosselin moyennant un engagement de sa part.

L'accusé, représenté par Me Peter Downey, doit répondre de complot avec un adolescent, de vol qualifié et d'utilisation de déguisement.

D'après une source policière, la caissière du dépanneur se trouvait derrière le comptoir à 22h18 lorsqu'un individu portant une cagoule et tenant une arme tronçonnée lui a annoncé qu'il faisait un hold-up et lui a ordonné de se dépêcher.

Elle a vidé sa caisse et déposé le contenu dans un sac.

L'individu est parti et des clients arrivant à ce moment ont vu partir une voiture et l'un d'eux a noté le numéro de plaque.

Des patrouilleurs ont intercepté peu de temps après ce véhicule à l'angle des rues Parc et Vincent et récupéré dans le secteur un sac contenant un fusil de jauge 12 tronçonné, 273 \$ et des vêtements.

Son amour de la cocaïne lui vaut neuf mois

Yvon Bellemare, qui avait déclaré à la cour être tombé en amour avec la cocaïne, a écopé d'une peine de neuf mois de détention suivie d'une cure fermée de trois mois à la Maison Aleesen.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel-H. Duchesne de la Cour du Québec, à Sherbrooke, pour une effraction au domicile de l'avocat d'affaires Claude Beauchamp à 8h41 le 7 mai.

Bellemare, 42 ans, est hypothéqué de nombreux antécédents judiciaires depuis 1972 et avait écopé le 21 juin d'une peine de 12 mois pour des effractions.

La police l'avait arrêté à l'angle des rues Simard et Lachance quelques minutes après l'effraction sur la rue Toulon où le déclenchement du système d'alarme a fait fuir deux suspects dont le signalement a été donné par des gens du voisinage.

Le défenseur Jean-Marc Bénéard a souligné que son client avait commis ce délit pendant une rechute de drogue après une bonne période d'abstinence mais est désireux de régler cette problématique.

Le procureur André Campagna avait rappelé la fameuse déclaration faite par le prévenu lors de son enquête sur cautionnement à l'effet qu'il est tombé en amour avec la drogue.

Un complice de Bellemare au dossier moins noirci avait encouru une peine de six mois la semaine dernière pour l'effraction de la rue Toulon.

Une complicité finalement coûteuse

Pour avoir échangé à la Caisse populaire sociale deux faux mandats internationaux d'une valeur de 2818 \$ après conversion, Iouri Fournier, 22 ans, a écopé d'une pénalité de 300 \$ et devra rembourser 818 \$ à cette institution financière.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel-H. Duchesne de la Cour du Québec.

Fournier avait négocié ces mandats américains le 23 janvier contre rémunération pour un autre individu.

Dans son jugement, le tribunal a rappelé que le prévenu avait raconté au détective Gérard Leblanc avoir trouvé ces documents dans les toilettes au bureau de l'aide sociale au 3e étage du 740 rue Galt Ouest.

Mais dans sa défense, Fournier a relaté qu'un ami lui avait offert 100 \$ pour l'aider à échanger les deux traites bancaires lui appartenant parce qu'il n'avait pas de compte ici.

Le défenseur Peter Downey a soumis qu'une amende serait suffisante pour son client n'ayant retiré qu'une partie de l'argent provenant de cette transaction, mais la procureure Andrée Marchand privilégiait pour sa part un remboursement partiel à la caisse.

L'objectif premier de Michel Carpentier, le directeur de la nouvelle Sécurité publique de Sherbrooke

«Que les gens se sentent bien»



Téléphoto par Claude Poulin.
Michel Carpentier, le premier directeur de la nouvelle Sécurité publique de la Ville de Sherbrooke, sent que la motivation est là au sein des services municipaux et il compte bien s'en servir. «Travailler à la sécurité, au bien-être de la population, en ce qui me concerne la seule limite qu'il pourrait y avoir est en ressources mais pour le reste, c'est sans limites.»

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

«Je crois à la qualité de vie, à un climat sous lequel il fait bon vivre et mon objectif premier consistera à tout mettre en oeuvre, selon mes capacités et les ressources disponibles, pour que les gens se sentent bien.»

Homme de visibilité, tant par sa stature que par sa conviction de la mission sociale d'un directeur de la sécurité publique, Homme de causes humanitaires, Homme de dialogue, d'idées et de défis, Homme de vision et d'orientation.

Michel Carpentier, le premier directeur de la nouvelle Sécurité publique de Sherbrooke, ne s'embarrassera d'aucun qualificatif qu'on voudra bien lui prêter ou le coiffer mais il aimerait que tous comprennent qu'il ne vient pas chausser les souliers de Léon Paquin, ex-directeur de la Police municipale de Sherbrooke ni tasser dans le coin Jacques Denault, l'actuel directeur du Service de protection contre le feu de Sherbrooke.

«Je suis le contracteur. Je ne suis pas le policier ni le pompier. Je suis un contracteur qui sera entouré d'architectes qui me soumettront des plans, des idées et de bâtisseurs. Un contracteur qui s'apprête à construire une maison fait appel à toute une équipe de spécialistes. Mon rôle consistera à ce que chaque membre de la sécurité publique (policier, pompier, brigadier scolaire, préposé à la répartition des appels d'urgence...) puisse remplir pleinement son rôle.»

Rapprochement avec la population

Concrètement, il n'a pas caché qu'il aimerait créer des formes de rapprochement avec la population. Le policier de quartier avec sa carte d'affaires où le citoyen pourrait le rejoindre directement. Pourquoi pas? Accentuer le rôle du pompier de quartier. Les pompiers ont déjà le privilège de vivre dans divers quartiers de la ville.

Dans la mesure du possible, M. Carpentier appuiera toutes les activités humanitaires des membres de la nouvelle structure de la sécurité publique. «Je vais être là! Je considère que ça fait partie du mandat social d'un service de sécurité publique.»

Il pense à développer des projets de partenariat avec des services de sécurité de l'extérieur. Verra-t-on un jour un policier de la Police municipale et un policier de la SQ se rendent ensemble dans les écoles pour y faire la lutte aux trafiquants? Carcajou a donné un bel exemple de partenariat.

Mais Michel Carpentier veut surtout éviter qu'on l'associe davantage aux policiers qu'aux pompiers et vice-

versa. Si bien qu'il n'a pas encore décidé où il installera ses quartiers à partir de la mi-juin, alors qu'il prend la tête de la nouvelle structure qui chapeautera les services de police et de protection contre les incendies.

Il avait l'intention d'emménager au 400 rue Marquette (poste de police) mais il entend déjà les commentaires: «C'est ça, il est plus pour la police.» Il entendra sans doute le même jugement, s'il s'installait au poste d'incendie William-Percy-Donahue, rue Terrill.

Au Domaine Howard?

On retrouvera peut-être la Sécurité publique au Domaine Howard.

Michel Carpentier, âgé de 43 ans, complète aujourd'hui même une carrière de plus de 25 ans au sein de la Sûreté du Québec. Il l'aura terminée avec le titre d'inspecteur et la fonction de commandant du district de l'Estrie.

Bien établi à Sherbrooke depuis 1988 - même si, dans les dernières années de sa carrière, il a dû travailler cinq ans à Montréal -, il est resté très impliqué dans la communauté sherbrookoise.

Depuis sa nomination à titre de directeur de la Sécurité publique de la Ville de Sherbrooke, fonction qu'il occupera officiellement le 11 juin 1996, on le voit partout dans l'organisation municipale, dans les activités humanitaires, sondant à la fois les pouls des membres des services de protection mais également celui de la population.

Il a assisté à la dernière séance du conseil municipal.

«En matière de sécurité publique, on retrouve divers types de professionnels dont les rôles sont souvent complémentaires. Le Centre d'urgence 9-1-1 démontre bien le rôle varié et complémentaire de tous les satellites de la sécurité. À l'autre extrémité de ces services, en bout de ligne, il y a quelqu'un qui se sent en sécurité, qui se sent sécurisé. Travailler à la sécurité, au bien-être de la population, en ce qui me concerne la seule limite qu'il pourrait y avoir est en ressources mais pour le reste, c'est sans limites.»

Dans ses divers contacts avec les gens de l'organisation municipale, il a senti une grande motivation et une grande ouverture à la réalisation de projets. «La seule chose que ces gens semblent attendre, c'est le mot go. Je sens un besoin de dynamique et une part de la mission sera de ramener ces gens autour d'une dynamique nouvelle.»

M. Carpentier entend dans un premier temps poursuivre son dialogue avec les gens à l'interne et à l'externe, communiquer sa philosophie, sa vision des choses et à l'automne, si tout va bien, l'équipe élaborera une vision stratégique.

La Garde côtière vient écouter les amateurs de nautisme

Magog (GD)

Dans le cadre d'une consultation publique qu'elle mène à l'échelle nationale dans le but d'améliorer la sécurité des amateurs de nautisme, la Garde côtière canadienne entendra, lundi le 27 mai à Sherbrooke, les suggestions des personnes et des groupes qui souhaitent lui faire part de leur point de vue sur ce sujet.

L'audience aura lieu à l'Hôtel Delta. Elle débutera à 19 h.

La Garde côtière canadienne projette d'apporter des amendements sub-

stantiels aux règlements relatifs à la navigation de plaisance et elle souhaite que ces amendements protègent adéquatement les plaisanciers, les amateurs de voile et les pilotes et les passagers des motos marines de même que les pêcheurs et les chasseurs.

Elle désire principalement recevoir des suggestions en ce qui a trait à la mise à jour du mode d'enregistrement des embarcations, à l'imposition d'un droit de navigation, à l'amélioration du mode d'application de la réglementation qui régit la navigation des embarcations de plaisance et à son renforcement ainsi qu'à l'amélioration de la compétence des pilotes.

Des lacunes ont

été pointées du doigt dans chacun de ces domaines lors de la consultation sur la navigation des motos marines tenue l'an dernier par la municipalité régionale de comté de Memphrémagog qui, à n'en pas douter, y ira de ses recommandations le 27 mai.

La MRC avait alors demandé au ministère des Transports de qui relève la Garde côtière de restreindre de façon considérable la navigation des motos marines en ne la permettant que dans des zones délimitées et à des heures précises et en imposant au pilote d'une moto marine l'obligation de détenir un permis de conduire.

ÊTES-VOUS PRÊTS?
LE DIMANCHE 26 MAI

TOUR DE LA MONTAGNE
BROMONT
LA GRANDE RANDONNÉE CYCLISTE
SHERBROOKE

CASQUE LEADER
Rég. 44⁹⁹
VENTE **14⁹⁹**

CASQUE LEADER
Rég. 55⁹⁹
SPECIAL **19⁹⁹**

Plus de 200 unités en magasin

20% DE RABAIS
SUR TOUS NOS ACCESSOIRES DE VÉLO

sports experts

CARREFOUR DE L'ESTRIE • 346-5286

D·E·C·O·R·N·W

c'est aussi...

SUPER VENTE

40 % DE RABAIS

PROMO

PAPIER PEINT
COLLECTION
DE 30 CATALOGUES
CONCORD
(tissus non compris)
INCLUS:
SERVICE DE DÉCORATEURS
QUALIFIÉS, CHEVRONNÉS, EXPÉRIMENTÉS

D·E·C·O·R·N·W

5087, boul. Bourque, Rock Forest, 823-4100

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

15 800\$
EN BONS D'ACHAT PROVIGO
A GAGNER!

2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages du 4 mars au 25 mai 1996

2 TIRAGES DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages le 31 mai 1996, parmi tous les coupons reçus.

COMMENT PARTICIPER:
Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune. DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2 X8

COUPON DE PARTICIPATION

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

provigo **La Tribune**

LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:

| Supermarché | Dates des tirages (à midi) |
|--|--|
| SHERBROOKE, Provigo, 900, 13e avenue Nord, (dir. André Dionne) | 4 et 20 mars, 5 et 22 avril, 8 et 24 mai |
| SHERBROOKE, Provigo, 800, rue King Est, (dir. Serge Vermette) | 5 et 21 mars, 6 et 23 avril, 9 et 25 mai |
| SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Jean-Luc Lefebvre) | 6 et 22 mars, 8 et 24 avril, 10 mai |
| SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Danny Vallières) | 7 et 23 mars, 9 et 25 avril, 11 mai |
| SHERBROOKE, Provigo Paul Landry, 2209, rue King Ouest | 8 et 25 mars, 10 et 26 avril, 13 mai |
| ASBESTOS, Provigo Jacques Piché, 205, 1e avenue | 9 et 26 mars, 11 et 27 avril, 14 mai |
| COATICOOK, Provigo, M. Gaouette, C. Therrien, 25, rue Wellington | 11 et 27 mars, 12 et 29 avril, 15 mai |
| FLEURIMONT, Provigo, 170, chemin Duplessis, (dir. Gilles Benoit) | 12 et 28 mars, 13 et 30 avril, 16 mai |
| LENOXVILLE, Provigo C. Riopel, 169, rue Queen | 13 et 29 mars, 15 avril, 1 et 17 mai |
| MAGOG, Provigo Jean Pelchat, 1300, boul. Sherbrooke | 14 et 30 mars, 16 avril, 2 et 18 mai |
| RICHMOND, Provigo Pierre Cyr, 175, rue du Collège | 15 mars, 1 et 17 avril, 3 et 20 mai |
| ROCK FOREST, Provigo, 4857 boul. Bourque, (dir. Bertrand Bilodeau) | 16 mars, 2 et 18 avril, 4 et 21 mai |
| WINDSOR, Provigo Charles Marceau, 295, rue St-Georges | 18 mars, 3 et 19 avril, 6 et 22 mai |
| LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke | 19 mars, 4 et 20 avril, 7 et 23 mai |

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. Règlement disponible à La Tribune et à votre supermarché Provigo participant.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!

Tirage du 23 mai 1996

- Mme Josée Frenette, Huntingville
- Mme Réjeanne Morin, St-Élie-d'Orford

Ces personnes gagnent chacune 75\$ en bons d'achats Provigo

Opinions

ÉDITORIAL

La nouvelle bonne entente



Jacques PRONOVOST

Comme il était intéressant hier de lire que l'harmonie revient lentement au sein des municipalités de la grande région sherbrookoise dans le dossier de la Société de développement économique (SDERS). Après le retour sans surprise de Lennoxville dans le giron de cette société, voilà que trois autres municipalités proposent de revenir dans les rangs délaissés et décimés depuis quelques années.

Ascot, Waterville et Deauville participeraient à la SDERS pour le prochain exercice financier. Une réponse officielle à cet effet doit être fournie en juin normalement. Déjà six municipalités sur les dix constituant la grande région sherbrookoise sont membres de la Société de développement économique, Bromptonville, Canton de Brompton, Fleurimont, Lennoxville, Saint-Élie-d'Orford et naturellement Sherbrooke. Avec les trois autres précitées, ce serait presque l'unanimité régionale à l'exception de la ville de Rock Forest.

Le discours de concertation des maires de ces municipalités contraste avec celui de division d'il y a à peine quelques mois. C'est déjà beaucoup mieux, plus dynamique et encourageant pour l'avenir.

Bien sûr il est beaucoup question d'argent, des modalités de la participation financière de chacune. Or, même si pour plusieurs le montant apparaît relativement peu élevé quand Sherbrooke paie déjà 1,3 millions \$, il ne servait à rien d'ériger cet irritant en mur infranchissable, et ainsi créer plus la dissension que la force de la concertation régionale.

Le dernier lac-à-l'épaulé de la MRC de Sherbrooke, suivant le colloque des gens d'affaires où il avait été question de ce problème, porterait donc ces fruits. La première bonne nouvelle est certes cette toute récente ouverture des élus municipaux de la banlieue donnant une image de dynamisme au cœur estrien.

La prochaine devrait être l'adhésion de tous, non seulement au principe du développement économique partagé mais aussi d'une participation effective, politique et financière, à la structure même d'une Société de développement économique revisitée. Reste à connaître les modalités de sa gestion administrative pour convenir à l'ensemble des partenaires.

Et si Rock Forest s'y joignait, quelle force commune cela ferait...

Anglos et francos réunis

Si l'Estrie a toujours donné l'image d'une belle cohésion entre anglophones et francophones, elle a une nouvelle occasion de le démontrer.

La Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke lançait cette semaine sa première campagne de financement unifiée autour de l'ex-fondation du Sherbrooke Hospital, disparu dans la réforme de la santé en région et de l'hôpital d'Youville. Leurs vocations respectives ont été fondées dans un même but: les services aux personnes âgées.

Or, cette unification des deux entités pour les services de longue durée doit maintenant compter aussi sur l'union des forces des anglophones et des francophones de l'Estrie. Et au premier chef dans le cadre de cette campagne de financement.

L'ex-Fondation du Sherbrooke Hospital pouvait compter sur l'appui des anglophones année après année. La dernière campagne de financement de cet hôpital avait recueilli 340 000 \$ il y a deux ans. Or, la transformation du réseau hospitalier régional pourrait avoir heurté les sentiments des anglophones de la région devant la disparition des services de pointe à l'hôpital de la rue Argyll.

Il faut maintenant que cette blessure se cicatrise pour faire place à la nouvelle réalité.

La présidence d'honneur de la campagne de financement a donc été confiée à Mme Janyne Hodder, principale de l'Université Bishop's, au maire de Lennoxville, David Price et à M. Guy Lemire de la CIBC avec l'espoir que les anglophones se reconnaîtront toujours dans la nouvelle structure.

L'objectif de 250 000 \$ est prudent compte tenu du montant obtenu par l'ex-Fondation du Sherbrooke Hospital et de celui de la Fondation de l'hôpital d'Youville qui était de 180 000 \$. Nous devons leur souhaiter de l'atteindre et même le dépasser allégrement comme le veulent les présidents d'honneur.

La réputation de l'Estrie quant à l'harmonie et la collaboration entre anglophones et francophones devrait résister à l'assaut des réorganisations administratives. Pourquoi celles-ci ne seraient-elles pas plutôt le prélude à une mise en commun encore plus grande de la générosité de tous, peu importe leurs origines et leur filiation.



Le Groupe de vigilance des services publics s'inquiète des sociétés d'économie mixte

Madame Marie Malavoy
Députée de Sherbrooke

Par la présente, le Groupe de vigilance des services publics en Estrie tient à vous aviser de notre profonde inquiétude concernant l'avant-projet de loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal. Dans le climat de psychose de la crise des finances publiques, nous croyons que «... il est peut-être temps de rompre avec un certain discours à la fois dominant et simpliste qui impute précisément aux programmes sociaux et aux services publics la responsabilité de la croissance de la dette publique et qui voit dans la compression de ceux-ci l'unique façon de la réduire. En réalité, depuis plus d'une décennie maintenant, les dépenses de l'État sont relativement sous contrôle et augmentent moins vite que notre richesse collective.»



Marie Malavoy

«Le moment n'est-il pas venu de procéder au grand ménage du printemps qui s'impose pour débarrasser les placards de l'État des innombrables cadavres fiscaux qui les hantent?» (extrait du livre «Une planète nommée Québec», de Pierre Graveline, VLB, éditeur).

Ce projet de loi soulève des enjeux majeurs. Et il ne nous semble pas pouvoir contribuer à l'amélioration de la qualité des services publics ou à la réduction des coûts pour le bénéfice de tous. La transparence et la démocratie doivent prédominer sur les intérêts strictement financiers, particulièrement dans le courant actuel de la privatisation présentée comme une solution à tous les problèmes.

Au départ, la tarification des services publics reposait sur l'objectif de solidarité sociale et de redistribution des richesses par la fiscalité. Maintenant, les inquiétudes de la population devant les choix politiques des gouvernements nous amènent à former un groupe de vigilance pour défendre les droits et les intérêts des citoyens et citoyennes. Les notions de solidarité sociale et de redistribution des richesses sont niées par ce discours «dominant et simpliste» auquel l'État semble adhérer.

Pour éviter que les services publics déjà trop malmenés continuent à être démantelés, nous vous demandons de vous engager à exercer une vigilance active face à ce projet de loi, de façon à établir une confiance fiscale aujourd'hui en voie de disparition dans la population.

Le GVSPE suivra ce dossier de près: nous comptons sur votre collaboration pour nous informer de l'évolution de cet avant-projet de loi.

Veillez agréer, Madame Malavoy, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Groupe de vigilance des services publics en Estrie
Carole Archambault
Normand Couture
Alain Robert

TRIBUNE LIBRE

Pauvre à 26 000 \$ ou à 27 500 \$?

M. Jacques Demers
Directeur général
Conseil régional de l'âge d'or de l'Estrie

La difficulté du partage des richesses par l'État est mise en évidence dans l'édition de La Tribune du 20 mai 1996. A titre de directeur général du Conseil régional de l'âge d'or de l'Estrie, vous publiez votre opinion en page A-6, suite au dernier budget du Québec. Votre conclusion peut être formulée ainsi: une société qui augmente les impôts d'une personne âgée vivant seule avec 26 000 \$ et plus net (33 000 \$ brut) par année «est une société en déchéance.»

Par contre, La Tribune en manchette page A-1 et en page A-3 rappelle qu'un enfant sur quatre en Estrie «part déjà perdant dans la vie» à cause de la pauvreté et que le seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes est estimé à 27 500 \$.

Or est-ce qu'une personne âgée n'est pas, comme moi, de ces générations qui ont cru recevoir de l'État des services accessibles, univer-

sels et gratuits? N'avons-nous pas élu et réélu ces politiciens qui ont emprunté des fortunes? De grands emprunteurs, comme Jean Chrétien et Jean Charest ou Monique Gagnon-Tremblay et Marie Malavoy ne sont-ils pas toujours très populaires auprès des gens âgés?

Est-ce vraiment à nos enfants et à nos petits-enfants à nous éviter la déchéance à 26 000 \$ par année?

Qu'il est difficile de partager. Peut-être doublement difficile quand on demande à l'État de procéder au partage obligatoire, son seul moyen étant d'enlever un dollar à l'un pour en donner à l'autre, gardant le reste pour ses frais.

Puisant à la sagesse acquise par ses membres, peut-être que le Conseil régional de l'âge d'or de l'Estrie pourrait développer et proposer une autre façon de faire plus avec moins. Ainsi les enfants partiraient gagnants et les personnes âgées finiraient gagnantes.

Voilà le beau rêve qu'a suscité la lecture de La Tribune du 20 mai 1996.

Jacques Mathieu
Sherbrooke

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

Mieux vaut prévenir que guérir

Nous sommes trois étudiants du Collège de Sherbrooke qui étudions en première année de sciences humaines, profit individuel. Durant cette dernière session, nous avons assisté au cours de Défis sociaux et transformation des sociétés, donné par le professeur de sociologie Marie Théorêt, et le but que celle-ci envisageait était de faire voir à ses élèves l'ampleur des défis qui nous entourent et à quel point nous y sommes tous concernés. Ainsi, comme dernier travail, nous devions faire le choix d'un défi qui nous intéressait, et notre attention s'est portée sur les coupures dans le domaine de la santé et tout ce qui se rapporte au virage ambulatoire. Nous avons fait une étude sur ce sujet et nous devions y trouver des solutions. Nous avons donc constaté que les gens accordent une grande importance à tout ce qui concerne la santé. La plupart d'entre eux étaient contre les fermetures d'hôpitaux et les com-

pressions budgétaires. Bref, les gens sont en désaccord avec les décisions prises par le gouvernement. Il est vrai que ceux-ci font des coupures un peu partout sans se justifier adéquatement, mais à cause des nouvelles technologies qui changent le système et la nécessité de la main-d'oeuvre, il faut bien s'ajuster. Alors, quand nous y pensons plus, les coupures dans la santé sont, dans un certain sens, nécessaires.

Par ailleurs, les gens accordent de l'importance à leur santé, mais beaucoup ne font rien pour la préserver. Ce qu'il faut faire comprendre aux gens repose sur un principe de prévention. Les personnes doivent prendre conscience que leurs habitudes de vie, comme fumer, avoir une mauvaise alimentation et ne faire aucun exercice physique, n'aident pas à les garder en bonne santé. Si chacun faisait un petit effort et comprenait que notre santé repose entre nos mains, il y

aurait un grand pas de fait vers l'amélioration. En fin de compte, il y a deux grandes solutions qui s'imposent à la population: ou bien investir toujours de plus en plus dans la technologie dans l'espoir que quelques-uns en bénéficieront rapidement; ou bien investir dans les innovations sociales. Cette dernière solution ferait que les bénéficiaires pourraient être majeurs pour l'ensemble de la population, mais seulement après une ou deux décennies d'expérimentation, et ainsi il y aurait moins de gens malades, étant mieux informés sur les bonnes et les mauvaises habitudes de vie, et une demande moins grande pour les services de la santé. C'est donc à nous tous de choisir...

Philippe Noisieux
Noelia Rodriguez
Renée Therrien

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RESSOURCES HUMAINES

Michel Poulin
Directeur

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

François Fouquet
Directeur

PUBLICITÉ

Alain LeClerc
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur

André Roberge
Michel Doyon
Adjoints au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

Pierre Dubois
Directeur

TIRAGE

André Custeau
Adjoint au directeur

La menace de décote qui pèse sur Sherbrooke

Pas de panique chez les assureurs

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les assureurs accueillent avec un grain de sel la menace du Groupement technique des assureurs (GTA) d'abaisser la cote du Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke, réputé l'un des meilleurs au Québec.

«Le Groupement émet des recommandations aux assureurs, mais il ne décide pas des taux que ceux-ci vont imposer. Il vérifie la qualité du service et recommande une cote aux assureurs. Par contre, ceux-ci peuvent la refuser», explique Maryse Pelletier, présidente de l'Association des courtiers d'assurances du Québec, chapitre Estrie.

«De plus, les assureurs peuvent faire leur propre évaluation d'un service de pompiers, mais il est vrai que cer-

tains d'entre eux suivent les recommandations du GTA», ajoute-t-elle.

Mme Pelletier se dit toutefois incapable d'évaluer la réaction des assureurs advenant que le GTA décide effectivement d'abaisser la cote du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke.

Le GTA a déjà indiqué dans le passé qu'une décote pourrait entraîner des augmentations des coûts d'assurances de 25 à 40 pour cent.

«C'est difficile à dire, surtout qu'au niveau des opérations rien n'a changé à

Sherbrooke», conclut à ce propos Mme Pelletier.

Pas réaliste

Le conseiller municipal Camille Fortier, qui cumule pas moins de 37 années d'expérience dans le domaine des assurances, est lui aussi sceptique face à la position du GTA, qui, juge-t-il, «devrait être plus réaliste».

«Parce qu'on ne change rien au niveau des opérations, les effectifs ne sont pas réduits, le nombre de casernes non plus. De plus, notre service a une réputation des plus enviées au Québec», fait-il valoir.

«Le GTA a toujours eu une bonne crédibilité, mais depuis cette lettre à la Ville de Sherbrooke, comme courtier et comme conseiller je trouve tout cela très philosophique...», laisse tomber M. Fortier.

Quant à une possible hausse des primes d'assurances pour les propriétaires d'immeubles, il se montre prudent:

«Les compagnies d'assurances veulent des contrats et il y a toujours la concurrence qui joue, malgré le GTA. Elles font leur propre évaluation et leurs inspecteurs vont voir les risques sur place, alors pourquoi augmenteraient-elles les primes d'assurances puisqu'il n'y a rien de changé?» demande-t-il.

Conservé la cote actuelle

De son côté, le syndicat des pompiers veut obtenir la garantie que la cote actuelle du Service de protection contre les incendies sera maintenue, afin d'éviter des hausses des primes d'assurances pour les contribuables.

«La seule chose sur laquelle on veut être rassuré c'est qu'on va conserver une cote de niveau «deux». C'est essentiel, sinon où sont les économies si la

Ville charge moins cher en taxes et si le citoyen paye plus cher d'assurances?» indique le président du syndicat des pompiers, Daniel Pépin.

Face à la position du GTA, M. Pépin rappelle «que le syndicat avait déjà évoqué le fait qu'un changement pouvait affecter la cote, mais la Ville nous avait dit qu'il n'y avait pas de problème».

Et bien qu'il reconnaisse que rien n'a encore changé au niveau des opérations de protection contre les incendies, M. Pépin signale qu'«il y a des gens à la Ville qui ont l'intention d'enlever le Service de prévention du Service des pompiers pour le joindre au 9-1-1».

«Ça nous agace un peu et on sait que le GTA va regarder cela», ajoute-t-il, soulignant toutefois que le syndicat n'est pas prêt à remettre en question la création du Service de sécurité publique.



Camille Fortier

Le GTA «va exactement à l'encontre» du message clair du gouvernement

— Michel Carpentier, le directeur de la nouvelle Sécurité publique

Sherbrooke (PSJ)

«C'est important de les rassurer. Il n'y a rien de changé dans la desserte des services à la population. Il n'y a rien de changé dans la structure tant chez les pompiers où Jacques De-nauld assure la direction que chez les policiers où Michel Lemay qui occupe une fonction supérieure assume les tâches de l'ex-chef Léon Paquin.»

Le policier Michel Carpentier, qui prendra les rênes de la nouvelle Sécurité publique de Sherbrooke le 11 juin,

estime que le Groupe technique des assureurs est un peu vite sur la détente lorsqu'il menace de décote la Ville de Sherbrooke et son Service de protection contre les incendies à cause de la fusion des services de police et de pompiers.

«Je sais qu'à bien des endroits, dans bien des municipalités où il est question de Sécurité publique on a simplement changé le nom de police pour celui de sécurité publique. Ce n'est pas le cas ici.»

Selon lui, le jugement du GTA est d'autant plus prématuré qu'il n'a pas encore soumis son projet de structure

aux autorités municipales de Sherbrooke. Cela doit se faire le 16 ou pour le 16 septembre.

Une fois le projet accepté et mis en opération, on pourrait toujours porter un jugement. Encore là, ce serait quand même un peu tôt sans voir ce qui va se passer.

«La menace de décote va exactement à l'encontre du message clair que le gouvernement a envoyé aux municipalités. Osez, leur a-t-on dit, revoyez vos structures, allégez-les si possible et redémarrez. Et là, quelqu'un de l'extérieur arrive, trouve que l'on ose trop et on menace de décote.»

Mgr Fortier rencontre les jeunes de 5e pour une dernière fois



Téléphoto par Claude Poulin

Mgr Jean-Marie Fortier, qui passera officiellement les commandes de l'archidiocèse de Sherbrooke à Mgr André Gaumond au cours du mois de juin, participait plus tôt cette semaine à son dernier grand rassemblement «RUAH», qui regroupe des jeunes de 5e année de toutes les écoles primaires de la CSCS. Pour la circonstance, il a lui-même reçu les jeunes à l'entrée de la Cathédrale Saint-Michel, souhaitant la bienvenue à chacun.



La dernière RUAH de l'année (un mot hébreu qui signifie «Effusion de l'esprit vivifiant les cœurs»), était ponctuée par le témoignage du jeune Michel Payeur, de secondaire 1 au Triplet, qui discute ici avec Mgr Fortier. Le jeune homme a livré un message apprécié, une invitation à s'engager dans sa communauté, tout à fait dans le ton de l'activité.

Les 6 millions \$ additionnels pour les routes Vallières réclame une part pour Richmond

Sherbrooke (FG)

Grâce au député péquiste de Johnson et secrétaire au développement de l'Estrie, Claude Boucher, le député de Richmond, Yvon Vallières, revient à la charge auprès du ministre des Transports, Jacques Brassard, pour la réalisation de travaux routiers dans son comté.

«Le ministre (Jacques Brassard) a annoncé récemment un budget de 75 millions \$ et Claude Boucher a confirmé que l'Estrie aurait droit à 6 millions \$ de cette enveloppe. Il m'apparaît alors justifié de réclamer une considération particulière pour deux dossiers qui avaient été écartés à cause des compressions», a fait valoir M. Vallières.

Les projets en question concernent la réfection de l'intersection des chemins Larochelle et L'Oiseau bleu,

dans la municipalité des Trois-Lacs et la reconstruction de la route 255 dans la municipalité de canton de Shipton. Ces travaux représentent des déboursés de 900 000 \$, dont 700 000 \$ pour le second chantier.

Aussi, M. Vallières signale que dans la mesure où l'Estrie disposerait, selon M. Boucher, d'un montant additionnel de 6 millions \$ et qu'on compte six comtés en région, il serait équitable d'allouer 1 million \$ à chaque comté.

Quant aux deux projets souhaités par M. Vallières dans Richmond, il fait valoir auprès du ministre Brassard l'importance de les considérer rapidement. Notamment pour une question évidente de sécurité dans le premier cas et parce que des investissements de 1,6 millions \$ ont déjà été entrepris dans le second cas et qu'il ne serait pas judicieux de laisser cela en plan.

SAVIEZ-VOUS QUE?

| | | |
|--|---|--|
| <p>L'HUILE DE FREINS</p> <p>des systèmes ABS doit être changée périodiquement sinon vous risquez d'endommager les composantes des freins.</p> | <p>UN SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT BRUYANT</p> <p>peut vous valoir une contravention.</p> | <p>UN VÉHICULE DONT LES INJECTEURS SONT ENCRASSÉS</p> <p>peut être plus dispendieux à utiliser.</p> |
| <p>DES PNEUS GONFLÉS À UNE PRESSION INADÉQUATE</p> <p>peuvent user prématurément.</p> | <p>UN ANTIGEL CONTAMINÉ</p> <p>et non conforme peut causer le surchauffement du moteur et entraîner de sérieuses réparations.</p> | <p>LES FREINS ARRIÈRE MAL AJUSTÉS</p> <p>peuvent causer l'usure prématurée des freins avant.</p> |
| <p>UN CATALYSEUR OBSTRUÉ</p> <p>peut causer une perte de puissance du moteur.</p> | <p>UN SYSTÈME ÉLECTRONIQUE FAUTIF (bougie, rotor, fils, chapeau de distributeur) peuvent occasionner des démarrages difficiles par temps humide.</p> | <p>UN SYSTÈME DE CLIMATISATION</p> <p>qui laisse échapper du fréon endommage la couche d'ozone.</p> |

SAVIEZ-VOUS QUE VOTRE CENTRE AUTO CANADIAN TIRE PEUT RÉGLER TOUT ÇA POUR VOUS ET MÊME GRATUITEMENT DANS CERTAINS CAS.

• Techniciens qualifiés • Pièces de qualité • Garanties à l'échelle du pays

| | |
|---|---|
| <p>SHERBROOKE 1850, rue King Ouest 566-1161</p> | <p>FLEURIMONT 1645, rue King Est 566-5993</p> |
|---|---|

Options
PROGRAMME DE PRIMES

UNE SEULE CARTE, BEAUCOUP D'AVANTAGES. Plus vous utilisez la carte, plus vous économisez!

L'immigration doit être vue comme une solution

□ Une tournée de consultation sur l'intégration des immigrants s'arrête à Sherbrooke

Claude PLANTE

Sherbrooke

En région, on devra apprendre à voir l'immigration comme une solution et non comme un problème. Les régions qui profiteront au maximum de l'apport de leurs immigrants, pourront affronter plus facilement les défis qu'imposera le village global en formation.

Ce ne sont là quelques-unes des réflexions que 70 intervenants des diverses communautés culturelles ont formulées, hier à l'Université de Sherbrooke, dans le cadre d'une tournée de consultation publique sur les relations civiques et sur l'intégration des immigrants dans les régions au Québec.

Trouver les outils

L'événement, organisé par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI) et par le Conseil régional de développement de l'Estrie, visait à connaître quels sont les outils et moyens disponibles en région pour intégrer les immigrants.

Cette tournée, qui en était à sa deuxième étape après celle de Trois-

Rivières, cherche aussi à déterminer comment on pourrait inciter les immigrants à délaisser Montréal au profit des régions. Elle débouchera sur une série de recommandations qui seront remises au ministre responsable de ce dossier, André Boisclair.

Le président du CCCI, Arlindo Vieira, avait quand même relevé d'intéressantes observations concernant notre région au cours de cette journée passée chez nous.

«L'Estrie est l'une des régions les plus avancées au Québec en matière d'intégration», note-il, lors d'un point de presse. «J'ai été très impressionné par ce que j'ai vu aujourd'hui (hier). On nous signale plusieurs projets misant sur la diversité.»

Jumelage

M. Vieira donne en exemple les divers projets de jumelage scolaire et en usine avec des immigrants facilitant l'intégration.

«Il faut prendre conscience qu'en région il est plus facile d'apprendre le français que dans les grands centres comme Montréal.»

Le président Vieira constate que certains points devraient être améliorés, autant en région que dans la mé-

tropole. Pour exprimer la difficulté de compréhension face au phénomène de l'immigration, Arlindo Vieira rapporte des discussions de la journée celle entourant le malaise qu'a provoqué récemment le projet de l'implantation d'une mosquée à Sherbrooke.

«Il y a encore des nombreux stéréotypes qui sont véhiculés. Il faudra continuer à informer la population. Aussi, le fameux mythe de l'immigrant voleur de job persiste toujours.»

«De leur côté, les immigrants devront apprendre à respecter certaines normes et limites de la société.»

Le président du CCCI demande, à la lumière des observations portées à sa connaissance, qu'il serait avantageux de faire une plus grande place aux immigrants dans nos institutions. «J'aimerais en voir plus souvent, par exemple, dans les banques, dans les organismes gouvernementaux.»

«Autrement dit, faire des minorités visibles qu'elles soient plus visibles justement...»

Téléphoto, Claude Croisetière
Arlindo Vieira, président du Conseil des communautés culturelles et de l'Immigration.



Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

Rabais 40%

SANDALES MODE POUR FEMMES



Rabais 30%

TOUS LES CALEÇONS DE BAIN POUR HOMMES

Choix parmi notre sélection de modèles et d'imprimés.



Rabais 10\$

BOÎTE À OUTILS CRAFTSMAN^{MD}

Ensemble comprenant boîte à outils, tabouret et prise électrique.

Ord. 59,99.

Ch... 49⁹⁹

N° 34403

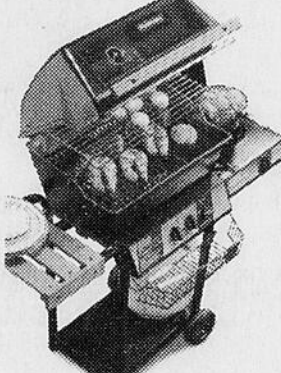


Rien que 169⁹⁹

BARBECUE À GAZ KENMORE^{MD}

Modèle 40 000 BTU à brûleur latéral, allumeur rotatif exclusif.

Bouteille vendue sep. N° 30613



Rabais 30%

TOUS LES RASOIRS PHILIPS^{MD} POUR HOMMES ET FEMMES

Modèles avec cordon, rechargeables.

Ord. 50\$-220\$.

Ch... 34⁹⁹-

153⁹⁹

Non offerts dans tous les magasins



Rabais 50%

Tous les complets à devant droit pour hommes

Modèles moyen, long ou court.

Disponibles dans certains magasins. Réclame en vigueur jusqu'au 2 juin 1996



Achetez plus, épargnez plus[†]

ARTICLES MÉNAGERS*, LITERIE ET SALLE DE BAINS

Rabais 10% SUR 1

Rabais 15% SUR 2

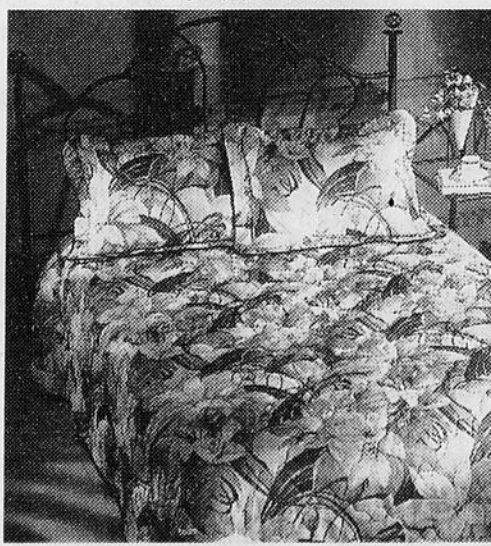
Rabais 20% SUR 3

OU PLUS

Comprend literie et linges de salle de bains, parures de fenêtres en stock et certains articles ménagers*.

*À l'exception des petits appareils.

†Rabais basés sur prix Sears ord. de chaque article. En vigueur jusqu'au 2 juin 1996.



Rabais 120\$

TONDEUSE À ESSENCE CRAFTSMAN^{MD}

Modèle automoteur

3 en 1,

5.5 HP à

ensilage

arrière.

Ord. 599,99.

Ch... 479⁹⁹



N° 36570. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

Rabais 30%

TOUS LES SOUTIENS-GORGE, CULOTTES DE MAINTIEN ET BAS WONDERBRA^{MD}

Nos conseillères vous aideront à trouver le soutien-gorge de la bonne taille. Réclame en vigueur jusqu'au dimanche 9 juin 1996.



Rabais 30\$

VÉLO 12 VITESSES POUR FILLES/FEMMES

Modèle tout

terrain à

dérailleur

avant/arrière

Shimano.

Ord. 129,99.

Ch... 99⁹⁹

N° 27100-3

Quantités limitées de

modèles pour hommes

et garçons.

Léger assemblage requis

pour vélo.

Articles de sport non offerts

dans tous les magasins.



Hâtez-vous! Profitez d'encore plus de bons achats et super rabais

CE WEEK-END CHEZ SEARS

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 26 MAI 1996

sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.